

Le Guatemala : le « jaguar des Amériques » (Suite page III)

marché pour les machines agricoles et industrielles ainsi que pour le matériel de transformation des aliments.

Parmi les secteurs qui offrent des possibilités commerciales et d'investissement intéressantes, citons le transport d'énergie, l'électronique, les télécommunications, l'énergie, l'exploitation minière, les transports, la construction, les services d'experts-conseils, les produits de papier, l'exploration et l'exploitation pétrolières, l'entreposage et la distribution du pétrole, l'exploration et l'exploitation des minerais métalliques et non métalliques, ainsi que le matériel hospitalier et médical.

Électricité

Aux dires de M. Edgar Pereira, directeur général de la régie nationale de l'électricité (INDE) qui, en vertu de la nouvelle Loi sur l'électricité (en cours d'examen par le Congrès), fait l'objet d'une démonopolisation et d'une scission en trois organismes chargés de la génération, du transport et de la distribution, «une forte partie de la demande du pays n'est pas satisfaite. Nous avons besoin d'infrastructures pour le transport de l'électricité dans six régions très peu électrifiées».

«Le transport et la distribution sont les principales priorités, ajoute M. Pereira. Dès que la décision politique sera prise, des appels d'offres seront lancés.» L'investissement privé serait encouragé, preuve de l'engagement du gouvernement dans la voie

de la privatisation.

M. Pereira souligne également l'existence de «projets d'aménagement hydro-électrique dont les études de faisabilité pouvaient être transmises aux entreprises intéressées. L'INDE prépare actuellement un récapitulatif des projets éventuels».

Télécommunications

Selon M. Edgar Mena, président de Telesistemas S.A. et représentant de Nortel au Guatemala, «l'une des principales priorités du gouvernement est la déréglementation de Guatel», l'entreprise nationale de

Voir page V — Le Guatemala

LES MAISONS CANADIENNES : UNE RÉPONSE À LA PÉNURIE DU LOGEMENT

La pénurie du logement, doublée d'activités de promotion soutenues, est en train de stimuler la croissance d'un concept complètement nouveau au Guatemala et dans d'autres pays d'Amérique centrale : les maisons de plastique canadiennes!

«Nous déplorons une pénurie de logement qui se chiffre à un million d'unités», déclare M. Giancarlo Ibarguen, directeur général du Groupe Marbensa, le partenaire guatémaltèque qui a introduit le concept de l'entreprise torontoise Royal Housing sur le marché d'Amérique centrale.

La pénurie n'est cependant pas le seul facteur stimulant le marché des maisons Royal Housing.

«Les maisons résistent aux séismes et aux termites ainsi qu'à la chaleur et au soleil. Qui plus est, elles sont confortables.» L'expédition et l'assemblage sont faciles et le montage permet d'employer des entrepreneurs locaux.

«Un container de quarante pieds peut renfermer une maison complète», explique M. Ibarguen. Tous les composants sont fournis, y compris les fenêtres et les portes.

Un revêtement de PVC recouvre les deux côtés des murs et des cloisons qui sont en ciment produit par des entreprises locales. Le reste est un jeu d'enfant, des sols jusqu'aux toitures en adobe ou aux extérieurs de type bardeau.

«Le principe est très astucieux», précise M. Ibarguen. Les marchés intermédiaires et haut de gamme répondent positivement. Nos produits sont achetés par les promoteurs immobiliers. Et comme le Canada est si bien perçu sur le marché local, nous nous targuons de dire d'où provient notre produit.»

Le savoir-faire commercial : un atout fondamental

«Nos chefs d'entreprise sont l'un de nos plus puissants atouts», affirme M. Paul Wever.

L'ancien vice-président de FUNDESA, une fondation privée sans but lucratif, qui vise à favoriser le développement du Guatemala en encourageant l'investissement, et maintenant vice-ministre de l'Économie, explique pourquoi les gens d'affaires ont si bonne impression de l'entreprise privée guatémaltèque.

«Quand les choses allaient mal, ajoute-t-il, les Guatémaltèques sont restés chez eux et ont investi. Aujourd'hui, il y a peu d'endroits dans le monde où tant de gens savent aussi bien mener les affaires.»

M. Wever souligne que 90 % du PIB guatémaltèque vient de l'entreprise privée et il ajoute : «Je suis d'accord

avec les lois que nous adoptons pour favoriser la participation du secteur privé et le démantèlement des monopoles.»

Dans ses nouvelles fonctions, qui viseront à encourager l'investissement étranger, M. Wever se propose «de consulter les sociétés étrangères; elles savent ce qu'elles veulent. Il est toujours intéressant d'apprendre ce qui les éloignerait du Guatemala.»

Où le Canada entre-t-il en jeu?

«Les entreprises canadiennes s'intéressent au Guatemala», répond-il. Les investisseurs canadiens sont bien vus. Ils veulent brasser des affaires. Nous aussi. Et les affaires se brassent.»



L'ASSEMBLÉE DE L'APEC ÉTABLIT LES ORIENTATIONS DE 1997

Lors des séances qui se sont tenues aux Philippines du 22 au 25 novembre 1996, les dirigeants de l'Organisation de coopération économique Asie-Pacifique (APEC) et les ministres des Affaires étrangères et du Commerce ont permis à cet organisme de franchir une autre étape vers son objectif de libre échange et d'ouverture commerciale, tout en établissant les orientations pour 1997.

À Subic, les dirigeants de l'APEC ont donné leur aval au Plan d'action de Manille pour l'APEC, qui se subdivise en 18 plans d'action distincts qui font ressortir les engagements pris par les pays membres en ce qui a trait à la libéralisation et à la déréglementation de leurs économies. La mise en oeuvre de ces plans d'action débutera le 1^{er} janvier 1997.

Les dirigeants de l'APEC ont accepté d'apporter des améliorations continues à leurs plans d'action respectifs au cours de l'année qui vient, de façon que ceux-ci présentent des engagements de nature comparable et aient une large portée. Dans la mesure où il présidera l'APEC en 1997, le Canada supervisera le processus de révision et de mise en oeuvre de ces plans d'action.

Les dirigeants de l'organisation ont également demandé aux ministres de l'APEC d'accélérer les procédures de dédouanement et autres formes de contrôle, afin de faciliter les échanges commerciaux. Ils ont établi six secteurs prioritaires dans le but de consolider la coopération économique, dont les ressources humaines, le développement durable et l'utilisation des technologies de l'information; la mise en oeuvre se fera en partenariat avec le secteur privé.

Les dirigeants de l'APEC ont appuyé sans réserve le système de commerce multilatéral en enjoignant les participants à la première conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) de conclure une entente sur les technologies de l'information lorsqu'ils se réuniront à Singapour au mois de décembre.

Dans la foulée de leur engagement à se gagner l'appui du secteur privé, les dirigeants ont rencontré pour la

première fois les membres du Conseil consultatif sur le commerce de l'APEC, un groupe de haut niveau qui s'est établi à Osaka en 1996 dans le but d'offrir son point de vue et des conseils sur l'accroissement des échanges et des investissements.

À titre de président de l'APEC en 1997, le Premier ministre Chrétien a indiqué que le Canada allait collaborer étroitement avec ses partenaires en tirant parti des acquis de 1996 et en s'attachant fidèlement aux orientations

sur lesquelles les dirigeants se sont entendus pour l'année 1997.

Le Canada compte mettre l'accent sur la libéralisation accrue du commerce et de l'investissement, la facilitation des échanges, la coopération économique et technique, ainsi que sur le dialogue avec le secteur privé. On mettra également à l'avant des initiatives touchant les jeunes et les PME, le développement des infrastructures et autres questions déterminantes liées à la prospérité, la croissance et l'emploi.

LE CANADA : PAYS HÔTE DE LA CONFÉRENCE DE L'APEC EN 1997

En 1997, le Canada présidera la conférence de l'Organisation de coopération économique Asie-Pacifique (APEC). Son mandat général consistera à gérer le programme de l'APEC en matière de libéralisation des échanges commerciaux et des investissements ainsi que de la coopération économique et technique.

Au cours de l'année, le Canada accueillera trois assemblées de hauts fonctionnaires, plusieurs réunions ministérielles sectorielles dans les secteurs du commerce, du développement durable, des transports, des PME et de l'énergie, et des réunions de groupes de travail.

Comme il présidera les travaux de l'APEC en 1997, le Canada occupera une position privilégiée qui lui permettra d'orienter le développement futur de cet organisme et de relever certains défis commerciaux stimulants dans la région qui affiche la plus forte croissance au monde — des défis liés aux procédures de

dédouanement, à l'harmonisation des normes, à l'accès aux marchés et aux renseignements commerciaux.

La présidence du Canada prendra fin en novembre 1997, alors que les dirigeants de l'APEC et les ministres du Commerce et des Affaires étrangères se réuniront à Vancouver. Ils passeront en revue les activités de l'APEC et, plus particulièrement, consulteront les principaux représentants du monde des affaires des pays membres de l'APEC quant aux moyens de favoriser les intérêts commerciaux dans la région.

Après avoir présidé la conférence de l'APEC, le Canada aura certainement réussi à sensibiliser davantage ses partenaires de la région Asie-Pacifique au fait que le Canada est un pays ouvert sur le Pacifique, tout en amenant les entreprises canadiennes à saisir avec plus d'acuité les nombreuses possibilités de cette région aux plans des échanges commerciaux et des investissements.